

PERSONNE VERBALE ET LECTE DES APPRENANTS CONGOLAIS¹

Alain-Fernand Loussakoumounou

Université de Brazzaville

Introduction

L'acquisition du français en milieu congolais se fait essentiellement en contexte d'apprentissage guidé. Pour permettre une saisie globale des mécanismes acquisitionnels de l'énoncé de base via la scolarisation, nous avons ciblé la catégorie de la personne verbale. Ce choix est motivé par la richesse distributionnelle d'une catégorie qui couvre les positions syntaxiques fondamentales de l'énoncé de base, et dont le signifié catégoriel renvoie à l'ensemble des *flexifs* (marques de la personne morphologique du verbe), des proformes personnelles et des syntagmes nominaux² en position syntaxique sujet ou objet³. La personne commande le principe relationnel entre le verbe recteur et ses actants périphériques dans la relation prédicative. Le schéma actancier ainsi instauré (Tesnière, 1959) correspond à la double incidence guillaumienne (Moignet, 1981). Cette systématisation de la personne brise l'apparente simplicité notionnelle qui, selon MBulamoko Nzenge (1978), a contribué à la désavantager « comme catégorie verbale et comme catégorie grammaticale et à en satelliser l'étude, souvent au profit des autres catégories ». Les contraintes morphosyntaxiques et sémantico-syntaxique de projection qui en découlent en font l'une des catégories les plus complexes du français au plan acquisitionnel (Loussakoumounou, 2007). En considérant nos corpus de français parlé et écrit, il ressort des mécanismes acquisitionnels des apprenants plusieurs possibilités de morphologisation et de traitement sémantico-syntaxique de la catégorie de la personne verbale en situation de communication, distancées du savoir intentionnel de l'enseignant et du modèle standard du français exogène et qui, de plus en plus, ont tendance à se stabiliser relativement en lecte d'apprenants d'une variété postbasique d'organisation de l'énoncé autour du verbe fléchi, en tant que tentative pour les apprenants de structurer leur répertoire linguistique pour résoudre des problèmes de communication (Noyau, 1997). L'écart est de ce fait envisagé comme faisant partie du processus de grammaticalisation dans le cheminement vers la variété cible. Après dix ans de scolarité réglementaire, les apprenants sont toujours engagés dans un processus d'auto-construction du savoir linguistique à coup de morphologisation, se rapprochant de plus en plus de variété cible. Les

¹ Cet article reprend en substance quelques idées-forces développées dans notre thèse de doctorat (Loussakoumounou, 2009).

² Gustave Guillaume attribue à la forme nominale une personne de sémantèse dite « personne cardinale » qu'il fait correspondre au troisième rang de l'ordination paradigmatique verbale en situation de discours (Cf. *Langage et science du langage*).

³ Le sujet et l'objet sont envisagés comme propriété syntaxique du verbe, comme éléments consubstantiels du verbe, et donc comme site de la personne verbale en zone périphérique.

mécanismes explicatifs sous-jacents recouvrent trois dimensions interprétatives empruntées à la conception panlectale de Chaudenson *et al.* (1993) en processus intrasystémiques et intersystémiques et en facteurs extrasystémiques.

1. Cadre méthodologique

Les éléments de méthodologie se ramènent fondamentalement à l'enquête principale et aux enquêtes subsidiaires 1 et 2.

L'enquête principale concerne la délimitation de la population et des échantillons de travail en fonction des corpus de recherche constitués en français parlé et en français écrit. Quatre départements de forte concentration sont concernés par les différentes enquêtes :

Département	Etablissement	Effectif - apprenants inscrits en 3 ^e -
Brazzaville	CEG Nganga Edouard	840
	Lycée Lumumba	1305
	Lycée Savorgnan	1117
Kouilou	CEG Félix Eboué	1225
Plateau	CEG de Gamboma	340
Cuvette centrale	CEG Sassé Ipa d'Oyo	375
Σn		5089

Le corpus de français écrit est constitué d'une série d'échantillons de discours écrits tirés de la composition française du premier trimestre de l'année scolaires 2001-2002 dans trois collèges d'enseignement général de Brazzaville (CEG Nganga Edouard, Premier cycle du lycée Pierre Savorgnan De Brazza et Premier cycle du lycée Emery Patrice Lumumba) et un collège d'enseignement général du département des Plateaux au nord du pays (CEG de Gamboma). Le choix de la composition française n'a pas autre motivation que d'être l'un des révélateurs du "patrimoine linguistique" de l'apprenant à l'écrit.⁴

Une série de 715 échantillons de discours écrits, sélectionnée en vertu d'un seuil minimum de récurrence du fait de langue (fait attesté dans au moins cinq productions différentes), a été retenue pour servir de support descriptif des mécanismes acquisitionnels. Un système de codage régit l'appel en référence des éléments du corpus de français écrit.⁵

⁴ Plusieurs études longitudinales récentes ont d'ailleurs prouvé l'existence un itinéraire de développement acquisitionnel chez les apprenants en milieu institutionnel en étudiant leurs productions dans des activités communicatives et non des exercices centrés sur les formes linguistiques.

⁵ Le système de codage qui régit l'appel en référence des éléments du corpus écrit s'organise ainsi qu'il suit : C = Composition française, 1^{er} trimestre 2001-2002, 1 = CEG Nganga Edouard, 2 = 1^{er} cycle du lycée Pierre Savorgnan de Brazza, 3 = 1^{er} cycle du lycée Emery Patrice Lumumba, 4 = CEG de Gamboma, E = Echantillon de discours écrit. Le mode de lecture des codes de référence des éléments du corpus écrit peut être illustré de la manière suivante : *C1, E10* : Composition française, 1^{er} trimestre 2001-2002, CEG Nganga Edouard, Echantillon de discours écrit n°10.

Les éléments du corpus de français parlé par contre sont transcrits suivant le protocole du GARS d'Aix-en-Provence, en orthographe standard sans aucune ponctuation et sans majuscule en début de phrase. Les textes de français parlé sont constitués en situation de classe au cours des séquences pédagogiques de débat thématique⁶ à Brazzaville et à Pointe-Noire en janvier et mars 2002.

L'enquête subsidiaire 1 (2^e trimestre 2002) a consisté dans l'observation des classes au moyen d'une grille. Seules les classes dont les apprenants ont pris part à l'épreuve de composition française sont concernées par cette enquête subsidiaire.

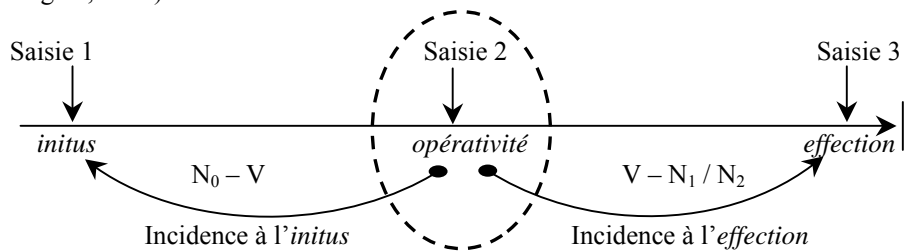
L'enquête subsidiaire 2 (3^e trimestre 2002) a consisté à recueillir les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques.

2. Cadre théorique

Les théories de la personne grammaticale se servent de plus en plus du concept de *deixis* (Heger, 1965) pour définir la catégorie de la personne et en même temps pour caractériser "l'instrumentarium personnel" (Wandruszka, 1970). Selon Bühler (1965), les désinences personnelles des verbes sont de "signes déictiques" introduisant dans la phrase un élément déictique.

La personne au sens de l'étude joint dans un tout systématique le noyau verbal (désinences personnelles + catégorie lexicale ou transitivité du verbe) et les catégories personnelles périphériques. Cette conception a l'avantage d'intégrer la catégorie de la personne dans la structure $N_0 + V + N_1/N_2$ de l'énoncé de base (Martin Riegel et alii, 2004) formulable en termes relationnels suivant deux principes coréférentiels de la structuration de la combinatoire verbale : la structuration guillaumienne et la théorie actancielle de Tesnière.

La structuration guillaumienne, théorie de psychosystématique du langage, est régie par le principe de l'*incidence*, principe explicateur de la structuration de la combinatoire verbale comme tension de trois saisies à double incidence (cf. Moignet, 1981) :

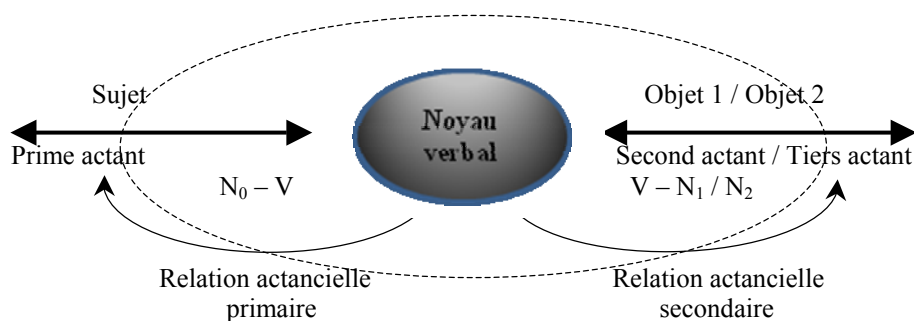


L'incidence à l'*initus* affecte le rapport de la personne morphologique du verbe à son support liminaire. L'incidence à l'*effection* considère le type de proforme clitique mobilisé par la qualité sémantique du verbe.

La théorie gravitationnelle de Lucien Tesnière (1959) envisage le verbe recteur comme pivot prédicatif ouvrant les positions syntaxiques occupées par ses actants périphériques de diverses fonctions (*prime actant*, *second actant* et *tiers*

⁶ Séquences consistant à débattre d'un problème posé dans un texte en vue d'une prise de conscience et d'une résolution de problème par la recherche collective d'une solution pertinente.

actant)⁷. Le modèle interprétatif actanciel isole autour du verbe une relation actancielle primaire $N_0 - V$ et une relation actancielle secondaire $V - N_1/N_2$ selon que l'orientation structurale est tournée au sujet ou à l'objet. Soit en figure⁸ :



Les deux principes coréférentiels de la structuration de la combinatoire verbale correspondent à la structuration autour du verbe fléchi (StrVflé) dans le contexte acquisitionnel associé à l'étude.

Examinant la structuration de l'énoncé dans les lectures d'apprenants, Klein et Perdue (cités par Benazzo, 2005), en effet, ont mis en évidence plusieurs niveaux de structuration ou étapes acquisitionnelles communes, correspondant chacune à une organisation spécifique du système de l'apprenant : « Les apprenants progressent d'un premier stade, variété prébasique, où l'énoncé est constitué par des lexèmes (noms, adjectifs, adverbes) organisés sur la base de principes pragmatiques (StrNom = structuration nominale de l'énoncé), à la "variété de base", caractérisée par l'organisation des constituants de l'énoncé autour d'un verbe qui n'est pas encore fonctionnellement fléchi (StrVrb = structuration verbale de l'énoncé). L'ordre des mots est à ce stade déterminé par des principes de nature pragmatique (tels que "focus en dernier") et sémantique (tels que "agent en premier"). Certains apprenants s'arrêtent à ce niveau. L'évolution ultérieure vers des variétés postbasiques est marquée par le développement des structures morphosyntaxiques spécifiques à la LC : cette transition passe cependant par le développement d'une morphologie verbale fonctionnelle (StrVflé = structuration à verbe fléchi) qui exprime progressivement les valeurs de temps, aspect et personne ».

Ces différentes structururations retracent le développement général des lectures d'apprenants dans la typologie élaborée par Klein (1989) :

- 1° les premiers « énoncés » produits ne sont pas structurés selon les règles grammaticales de L2 mais selon des principes pragmatiques ;
- 2° les premiers énoncés structurés selon les règles de L2 relèvent d'une variété basique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - on trouve des traces à la fois de L2 et de L1 ;

⁷ Le couple verbe/environnement actanciel renvoie à la prise en compte de la prédication et non plus du verbe seul (Ghiglione et Blanchet, 1991).

⁸ Modélisation satellitaire illustrant la gravitation actancielle autour du noyau verbal dans Loussakoumounou 2009.

- les structures syntaxiques sont en nombre réduit et sont toujours de type : SN-SV ; SN1-V-SN2 ; SN1-Cop-SN2 ; SN1-V-SN3-SN3 ;

3° le passage de cette variété de base à une variété postbasique est marqué par un développement sur trois plans : le système des pronoms, la morphologie verbale et la subordination.

Rappelant quelques principes acquisitionnels qui fondent la spécificité du lecte des apprenants d'une L2, Springer (2002), reprenant Klein, définit plusieurs caractéristiques relatives à la compétence en L2 :

- tout lecte d'apprenant en L2 constitue un système à part entière, cela signifie que ce système se met en place de manière originale et doit de ce fait être décrit en tant que tel ;
- l'acquisition d'une L2 passe par des états de langue, des variétés de lectes ;
- ce n'est pas parce qu'une forme est correctement utilisée qu'elle est réellement acquise ; on trouve ainsi dans les lectes d'apprenants des traces de différents stades ;
- l'apprenant débutant ne structure pas ses énoncés selon des règles grammaticales déduites d'une analyse de la L2 mais selon des principes pragmatiques ou plutôt logiques du type « Placer les éléments qui expriment des informations déjà données avant ceux qui expriment des informations nouvelles » ; ces stratégies cognitives logiques seraient universelles ;
- ce n'est pas parce qu'un énoncé paraît chaotique ou arbitraire et non conforme à la grammaire de L2 qu'il n'y a pas de système sous-jacent ; décrire un lecte d'apprenant en L2 c'est justement comprendre le mode de fonctionnement du système en place ;
- l'apprenant débutant ne construit pas ses énoncés selon les règles de sa L1, il s'appuie au contraire sur des principes cognitifs généraux d'ordre logique ;
- pour progresser l'apprenant compare sa performance à la perception subjective qu'il se fait d'un lecte cible ; la distance par rapport à un lecte cible est donc relative : l'école aura tendance à idéaliser une variété standardisée [...]

Nous ajoutons à ces principes le présupposé que la comparaison interlinguistique (L1 et L2) aide à éclairer les mécanismes de l'acquisition en général ainsi qu'à mieux comprendre le processus acquisitionnel d'une langue donnée (Benazzo, 2005).

Etant donné l'exposition permanente de l'apprenant congolais au français langue officielle et langue de scolarisation, l'insistance de l'enseignement sur les formes verbales et sur certains mots grammaticaux, et la focalisation sur les formes correctes lors des tentatives de production des apprenants, les traits d'évolution similaires aux phases de structuration StrNom et StrVflé sont censurés dès l'entrée même du Primaire dans les activités d'éveil et de langage et sont peu admis à s'épanouir, donc sont très vite dépassés, et par conséquent « moins accessibles à l'observation en situation institutionnelle » (Noyau, 1998).

En considérant la grammaticalisation comme le processus de mouvement vers la norme de la langue-cible (Bartning, 1998), on peut définir pour les apprenants congolais de dixième année de scolarité (classe de 3^e) un niveau « quasi-natif » au-delà de la variété postbasique, avec une forte référence à une idéalisation

de la langue cible, correspondant à un « apprenant guidé ayant des connaissances métalinguistiques », plus conforme à la réalité de l'analyse proposée (Springer, 2002).

3. Morphologisation de la personne verbale

La catégorie de la personne est indispensable pour attribuer ordinalement à un être un événement exprimé dans une forme verbale. La personne se décline parce que l'image du temps que comportent les modes personnels se détermine par rapport à deux indicateurs essentiels : l'auteur de l'acte de langage et le moment de l'événement en cause dans le procès. Le verbe a donc une nature complexe puisqu'il implique ensemble la notion d'un événement et celle d'un être concerné par cet événement, marqué grammaticalement sous forme de désinence personnelle (Moignet, 1981).

La personne morphologique du verbe mobilise, suivant des contraintes morphosyntaxiques de prédication, un support personnel externe correspondant au même rang morphologique selon la structuration N_0-V qui consacre l'incidence de la forme verbale V au sujet N_0 .

Tout événement est ainsi envisagé en référence à une personne soit en coïncidence d'époque ($T_0 = T'$) soit en décalage d'époque ($T_0 \neq T'$).⁹

La référence à l'acte de langage différencie la catégorie de la personne selon un défilé morphologique : première, deuxième et troisième personne du singulier ; première, deuxième et troisième personne du pluriel. Les temps personnels ont donc normalement six personnes morphologiques.

La morphologisation de la catégorie de la personne (que nous envisageons comme une diversification des formes de lexèmes dans la série conjugationnelle, mise en place progressive d'alternances morphologiques à valeur temporo-aspectuelle [Noyau, 1998]) ne peut s'enclencher que si sont franchis un certain nombre de préalables. Le préalable fondamental, en nous référant à la typologie de Klein, est l'identification ou la construction dans le lecte de l'apprenant d'une catégorie 'verbe fléchi' (StrVflé), indispensable à la mise en place de la syntaxe de l'énoncé de base.

Les apprenants qui ont dépassé le lecte de base « s'approprient alors les catégories grammaticalisées spécifiques de la LC — et notamment c'est alors que commence à se mettre en place la morphologie temporo-aspectuelle. C'est aussi un moment où ils se mettent à faire davantage d'erreurs, ce qui semble dû, d'une part au fait que le développement syntaxique de leur lecte les met en mesure de s'appuyer davantage sur la LM, et d'autre part au fait que les catégories conceptuelles — grammaticalisées — qu'ils tentent de construire maintenant sont plus spécifiques de

⁹ T_0 est le repère fondamental (initial) fourni par la situation d'énonciation, le moment où "je" parle (point d'énonciation), qui fonde la notion du présent et constitue l'origine du procès. T' est le repère dérivé qui est le point de l'événement, c'est-à-dire le moment du procès dans le temps. Tout moment T' est situé en dernière analyse par rapport au repère T_0 de l'énonciation. Deux points sont alors envisageables : si le moment de l'événement T' est situé avant le point d'énonciation T_0 , le procès est localisé dans le passé ; si le moment de l'événement T' est situé après le point T_0 , le procès est localisé dans l'avenir (cf. Riegel et al., 2004).

la cognition proprement linguistique, et donc moins immédiates à saisir » (Noyau, 1998).

La morphologisation de la personne fait partie de la dynamique de l'acquisition de la morphologie verbale qui, selon Noyau (1997) est un processus lent et progressif, non exempt d'appareils retours en arrière, et de zones de turbulence, l'apprenant pouvant osciller entre différents principes de variation des formes verbales :

- le niveau lexical : une unité - une forme (éventuellement complexe) ;
- le niveau sémantique : temporalité inhérente des procès ou aspectualité lexicale ;
- le niveau textuel : trame vs structures secondaires ;
- le niveau grammatical : paradigmes gouvernés par des règles catégoriques.
- le niveau des conventions : les normes restreignant la portée des règles.

Noyau (1997) évoque une série de facteurs susceptibles d'expliquer le retard du développement des marques flexionnelles par rapport au développement des autres moyens temporels dans l'acquisition de langues étrangères :

- facteurs liés à la perception des marques :
 - saillance faible (marques liées, réduites, cliticisées donc atones) ;
 - amalgamées (information de temps, ou de temps + aspect, + personne, nombre...) ;
 - amalgames radical + flexion, irrégularités des paradigmes pour les lexèmes les plus fréquents ;
- facteurs liés à leur interprétation sémantique :
 - caractère concret vs abstrait du sémantisme ;
- facteurs liés au fonctionnement grammatical des marques :
 - les marques obligatoires sont souvent redondantes: leur sémantisme est annulable, elles apparaissent pour une part dans des contextes très éloignés de leur valeur première ou prototypique (ainsi pour le Présent, marquant le présent déictique, mais aussi l'atemporel, le présent de narration, l'irrealis).

Nous allons présenter (à partir de quelques occurrences représentatives des faits de langue) les traits généraux qui caractérisent la mise en place des personnes morphologiques dans le lecte des apprenants congolais. La morphologisation des personnes est traitée à partir d'un modèle de la morphologie comme combinaison de morphèmes minimaux en rapport avec le contexte discursif.

Il est difficile de relever des lectes d'apprenants sur la personne morphologique à l'oral surtout dans l'expression des événements ou des procès $T_0 = T'$ coïncidant avec le moment d'énonciation ME, étant donné certaines réalisations nulles à l'oral dans le paradigme conjugationnel. L'écrit semble fournir un cadre approprié à la description de ces lectes en considérant un certain nombre de situations complexes de communication où l'apprenant est fortement dégagé du cliché mécanique de l'ordination personnelle, pour déployer la flexion dans la résolution des problèmes de l'expression.

Les glissements morphologiques ascendants, descendants, les glissements catégoriels et les transferts chronothétiques relevés dans le corpus écrit chez certains apprenants (du genre *je va, je vas, je vat, je tient, maman me dis, papa vas, les élèves dit, je balai, je me réveil, on peu, je parte, je suis arriver, je finis de priez...*), éjectés

du champ du lecte, sont plutôt considérés comme formes allomorphiques de dispersion morphologique des formes verbales dans la série conjugationnelle et dans la chaîne syntagmatique. Ne sont donc valorisées au stade de lecte que des formes verbales qui dissimulent des principes de construction sous-jacents comme les restructurations, les surgénéralisations.

De façon générale les apprenants ont déjà développé la morphologie verbale simple en construction immédiate surtout pour les verbes de la première catégorie flexionnelle. Mais des zones de turbulence caractéristiques de lecte demeurent dans la formalisation des personnes morphologiques : l'évocation des catégories nominales et la mise en incidence morphologique de la forme verbale à l'objet lexicalisé ou grammaticalisé.

3.1. Evocation de catégorie nominale du genre

Le genre en tant catégorie nominale formelle comportant (au sein de l'animé) la binarité masculin/féminin, fondée sur la binarité référentielle des sexes (Moignet, 1981) est intégré à la formalisation graphique des personnes morphologiques. La surgénéralisation de la catégorie nominale peut être attestée en partie dans les formes verbales « féminines » des occurrences ci-après dont le contexte discursif permet de discriminer un sexe féminin auteur de l'acte d'énonciation :

- [...] quand je voie leur blouse blanche, je suis contente. (C2, E92)
- Quand je voie leur blouse, je suis contente. (C2, E107)

Le genre féminin intégré au sujet d'énonciation semble avoir une influence dans le choix de cette personne morphologique.

Une référence morphologique est également établie au-delà de l'auxiliaire aspectuel entre la personne virtuelle du participe passé et le repère actanciel N₀ qui initie le procès dans la construction des formes verbales au présent accompli et à l'imparfait accompli :

- J'ai choisie cela puisque quand je serai grande, je ferai un fouet [...] (C2, E77)
- J'ai choisie le métier de professeur puisque quand je serai grande j'aurai des enfants [...] (C2, E79)
- J'avais choisie ce métier de la maîtresse avec toute ma foi [...] (C2, E97)

La du participe passé *choisie*, tirée du sujet d'énonciation au présent accompli dans la combinatoire "*j'ai choisie*" est dénoncée dans la situation du discours par le caractérisant strict¹⁰ *grande* qui manifeste l'appartenance sexuelle de l'actant de l'énoncé. Dans l'occurrence à l'imparfait accompli, le féminin du sujet d'énonciation attribué au participe passé *choisie* est révélé, dans la situation du discours, par le substantif *maîtresse* qui évoque la profession visée par la personne du locuteur.

¹⁰ Cf. Wilmet, 2007.

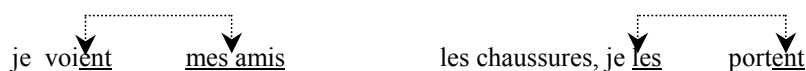
L'évocation de la catégorie nominale du genre dans la formalisation du participe passé employé avec la forme auxiliée du verbe *avoir* (accord avec le sujet) peut procéder à ce stade d'une surgénéralisation de la règle d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *être*, et peut être considérée, d'un point de vue acquisitionnel comme un premier niveau d'acquisition de la forme verbale composé avec l'auxiliaire *avoir* qui mobilise une mise en relation morphosyntaxique plus complexe dans la chaîne syntagmatique. C'est un premier palier de grammaticalisation qui engage l'apprenant dans un processus de développement de la forme verbale composée Avoir+PP et de morphologisation de la personne virtuelle du participe passé.

3.2. Mise en incidence morphologique à l'objet

La mise en incidence morphologique de la forme verbale à l'objet instaure dans le lecte des apprenants un nouveau rapport morphologique tourné vers l'effectif. L'objet devient le support référentiel qui dicte au verbe la marque morphologique de son ordination en discours :

- Quand je rentre dans la classe, je voient mes amis et je leurs disent bonjour. (C1, E6)
- [...] mes chaussures. Je les portent. (C1, 28)

Cette restructuration morphosyntaxique dans la chaîne syntagmatique procéderait de l'influence dans la conscience de l'apprenant du pluriel impliqué par la situation du discours :



La référence au pluriel externe de l'objet a pu attribuer à la forme verbale les qualités morphologiques du substantif comme dans ces occurrences où les apprenants expriment la pluralité verbale au moyen d'un -s morphologique substantival :

- Chaque matin [...] j'apprête mes sandales et ma tenue de l'école, je les portes [...] (C1, E25)
- J'aime le métier de commerçant parce qu'il nous donnes des avantages. (C2, E72)

Cette même conscience frappe l'ordination du verbe *faire* ainsi que l'atteste la morphologie *faits* qui double le délocuté (-t-) d'une interlocution interne (-s) correspondant à la marque de la pluralité externe nominale transférée dans la catégorie verbale dans l'occurrence suivant :

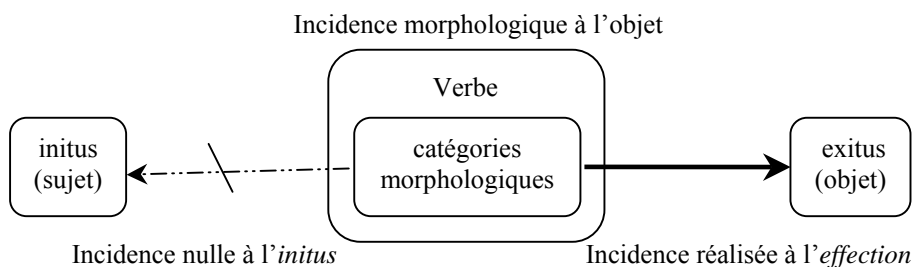
- Maman nous fais le thé [...] (C1, E17)
- Maman nous faits le petit déjeuner. (C1, E32)

La virtualisation de la personne ordinale du morphème "*fais*" du verbe *faire* dans les occurrences ci-après dépouille ce morphème de toutes ses qualités de

l'interlocution simple du présent de l'indicatif pour en faire à la fois une complétance de la matière notionnelle tenue l'auxiliaire *avoir* et une particule d'expression du dépassement de l'image du temps (Moignet, 1981) mise en rapport morphologique avec l'objet :

- J'ai fais des analyses. (C2, E92)
- J'ai beaucoup fais des analyses sur ce métier [...] (C2, E87)

Il ressort de ces constructions que l'*initus*, responsable de l'acte de langage, se trouve morphologiquement exclu de la relation actancielle primaire. L'incidence de l'apport verbal au support liminaire qui caractérise l'ordination paradigmatique des formes verbales dans la variété cible est entravée morphologiquement au bénéfice de l'objet. Cette réorientation de l'axe de l'incidence focalise la matière notionnelle du procès sur l'objet *pronominalisé*, réceptacle de toute la tension verbale. L'objet devient à la fois opérateur et aboutissement de la tension verbale puisqu'il assume le double rapport à la sémantèse et à la catégorie morphologique du verbe. Soit en figure :



Les représentations des apprenants sur leurs propres pratiques linguistiques¹¹ confirment l'incidence morphologique à l'objet comme lecte fortement stabilisé. 99% d'apprenants ont préféré les constructions « mes sandales, je les portes. » et « mes sandales, je les portent. » à la construction « mes sandales, je les porte. » de la variété cible en valorisant la pluralité externe du substantif ou du pronom clitique :

- [41] La première phrase est correcte parce que le pluriel se forme en ajoutant s.
- [43] Les sandales y a toujours deux, c'est le pluriel on ajoute s.
- [44] Quand les objets sont beaucoup, même deux, c'est déjà le pluriel on doit mettre s à la fin.
- [49] Seulement la première phrase est correcte parce que les au pluriel on ajoute toujours un s à la fin du mot.
- [60] Dans la deuxième phrase on a bien conjugué parce que déjà ent on parle au pluriel, y en a beaucoup des sandales, même deux c'est déjà beaucoup, on met toujours le pluriel avec ent à la fin du verbe.

¹¹ Faits relevés dans le corpus, présentés aux apprenants pendant l'enquête subsidiaire 2. Ceux-ci étaient invités à indiquer la « construction correcte », puis à justifier leur choix.

- [61] Seulement la deuxième phrase est correcte parce que les autres c'est faux, or que ici là ent la conjugaison dit on ajoute ent quand y en a beaucoup.
- [62] Je pense que la deuxième phrase est très correcte parce que le verbe au présent de l'indicatif est conjugué dans cette phrase à la troisième personne du pluriel, on met « ent » à la troisième personne du pluriel quand il y a beaucoup des personnes ou beaucoup des choses : je porte, terminaison e, tu portes, terminaison es, il ou elle porte, terminaison e comme à la première personne, nous portons, terminaison ons, vous portez, terminaison ez, ils ou elles portent, terminaison ent, à la troisième personne du pluriel la terminaison est toujours ent et non es comme à la deuxième personne du singulier.

La métalangue des apprenants atteste en grande partie l'existence des clichés flexionnels rapidement déstabilisés par la situation de communication. Les apprenants, qui développent encore en situation certains aspects de la morphologie verbale, n'ont pas encore atteint le stade de l'opérateur compétent que Le Boterf (1994, 43) définit comme « celui qui est capable de mobiliser [en situation], de mettre en œuvre de façon efficace les différentes fonctions d'un système où interviennent des ressources aussi diverses que des opérations de raisonnement, des connaissances, des activations de la mémoire, des évaluations, des capacités relationnelles ou des schémas comportementaux ». Les pratiques didactiques continuent à privilégier les activités d'apprentissage ponctuelles de savoir, et les activités de mobilisation des acquis en situation restent encore largement une « terra incognita ».

4. Formalisation de la personne résultative

Le verbe recteur se définit par sa propriété à sélectionner les arguments qui entrent dans sa réalisation syntaxique. L'objet est donc régi syntaxiquement et contrôlé sémantiquement par le verbe comme projection nominale de sa sémantèse, formulable en termes relationnels. Il est élément verbal à double titre. Syntaxiquement, il appartient au schéma actanciel du verbe. Sémantiquement, il apporte un complément d'information puisque jouant un rôle sémantique du verbe pivot.

La personne résultative est déclarée par un mot spécifique de fonction objet, qui est soit grammaticalisé sous la forme de pronom clitique soit lexicalisé sous la forme de syntagme nominal régime¹². Son statut référentiel peut être modifié en fonction de la voix envisagée dans la situation du discours : coréférence au sujet d'énonciation ($N_1=N_0$: construction pronominale), résultativité concluante, non référée au sujet d'énonciation ($N_1 \neq N_0$: construction opérative) (Loussakoumounou, 2005).

¹² L'existence de la catégorie de la personne dans un support nominal, comme personne cardinale non marquée, repérable par des moyens syntaxiques distributionnels est un mérite que les sciences du langage tiennent de Gustave Guillaume (1964). C'est de la permutabilité que Gustave Guillaume a pu déduire l'existence d'une personne, non perceptible à l'état isolé, mais réelle à l'état actuel de discours en tant que personne cardinale référée à la personne ordinale régie.

4.1. Coréférence de la personne résultative au support N_0

La langue française offre la possibilité d'une intervention "précoce" de la résultativité par la mise en incidence de l'argument effectif N_1 à l'argument N_0 . Dans ce cas, le support N_0 intègre en lui la dimension d'effection N_1 . Ce qui implique la double réalisation de l'élément liminaire sous sa forme opérative de sujet et sous sa forme résultative d'objet. La coréférence de N_1 à N_0 est décrite par Moignet [1981, 109] en termes :

Poser dès l'entrée en tension que la personne sera aussi la limite de cette tension, c'est introduire la résultativité dès l'instant initial de l'opérativité, c'est anticiper l'effection et créer les conditions de l'« étantivité » sans que l'« ayantivité » soit nécessairement désertée.

L'interprétation réflexive assimile le verbe à une relation qui unit un élément à lui-même. Cette coréférence du sujet à l'objet requiert un procès « en boucle » qui, ayant son origine dans le sujet, y trouve aussi son terme. La clôture et la réduction valencielle opérées par la personne réflexive peuvent se résumer dans le fait qu'une seule et même entité assume les rôles d'argument initial et final du procès.

Le processus relationnel instauré par les apprenants consiste à mettre la personne objet réfléchi en coréférence à un support sujet "décalé", sans toutefois modifier la sémantèse du verbe. Le redoublement de la personne relevé dans le corpus de français écrit semble manifestement rejeter le principe fondamental de l'identité ordinale des arguments coréférentiels, à cause du refus du pronom réfléchi "se" de dénouer sa personne dans la situation d'actualisation imposée par le contexte d'énonciation. Le gèle du morphème réfléchi "se" à l'état virtuel de formalisation peut être attesté dans les constructions ci-après :

- je viens à l'école parce que je dois apprendre à s'exprimer en français. (C1, E2)
- je viens à l'école parce que je dois bien s'exprimer en français. (C1, E31)

La résultativité de la tension "exprimer" dans les deux combinatoires, signifiée par le pronom "se" ("s'") régi par le verbe, est introduite dès l'instant initial de l'opérativité dans l'élément N_0 représenté par le pronom personnel "je". L'anticipation de l'effection crée les conditions d'une coréférence de la personne réflexive évoquée "se" au support sujet "je" au premier rang de l'interlocution. Les deux combinatoires montrent le support sujet "je" comme « opérateur de clôture »¹³ de la tension "exprimer", en d'autres termes comme point initial, mais aussi comme point terminal auquel cette tension aboutit.

Dans le fragment de discours ci-après, la résultativité contenue dans le pronom réfléchi "se" est introduite dès l'instant initial de l'opérativité par coréférence à l'argument "nous" posé comme « l'alpha et l'oméga » de la tension « promener » :

¹³ Dénomination empruntée à Melis (1980).

J'étais là avec mes amis. Je me suis dit (sic) venez on va promener au village environnant. Pour promener en (sic) nous a dit qu'il faut cas même un originaire du village. Nous se promenons dans tout le village. Les parents de mon ami ils viennent en courant. (C4, E157)

La contrastivation de la personne pourvoit dans cette combinatoire une différenciation morphologique à la première personne du pluriel, « nous se », transcende l'indistinction morphologique « nous nous » du français central.

Le même phénomène est attesté dans la combinatoire « *j'ai quitté à 6 heures pour aller se soigner* » qui présente une construction pronominale construite où le sujet et l'objet direct sont coréférents :

J'ai quitté à 6 heures pour aller se soigner chez les féticheurs du village environnant. (C4, E160)

La construction présente une structure de type $N_0 = N_1$ où le référent de "je" ("j'") est conçu non comme agent du procès « soigner » mais comme patient, donc un point d'aboutissement du procès verbal. Cette "passivation" subtile du procès donne au sujet les propriétés interprétatives d'un élément effectif subissant le procès : "je" est censé être soigné par une tierce personne. La "passivation" subtile n'annule pas moins la coréférence des arguments actanciels.

L'opérateur de clôture peut n'être pas explicité dans l'énoncé. La situation du discours ou le contexte d'énonciation permet alors une localisation implicite de l'argument N_0 dans la limite de la tension que la sémantèse du verbe qualifie. Les constructions pronominales des combinatoires ci-après présentent cette ambiguïté de localisation du support N_0 du procès réfléchi :

- Maman ma (sic) donné la natte pour se reposer. (C4, E158)
- En (sic) ma (sic) donné la place pour s'asseoir. (C4, E160)

Dans ces deux énoncés, le morphème synthétique "ma", qui présente une soudure de la personne objet et de l'auxiliarité, permet une localisation implicite de l'argument N_0 pensé comme "reposant" et "reposé" dans (C4, E158) et comme "asseyant" et "assis" dans (C4, E160).

L'ambiguïté dans la localisation de l'« opérateur de clôture » N_0 est quelque peu allégée dans la combinatoire « *allonsi (sic) au champ pour se promener* » de l'occurrence suivante où la décomposition du morphème synthétique « allonsi » [allons-i (y)] détache clairement la désinence personnelle de premier rang pluriel qui évoque la nature de l'« opérateur de clôture » N_0 que le mode impératif français exprime toujours en intériorité :

Ma grand-mère ma dit allonsi au champ pour se promener. (C4, E156)

L'argument N_0 dans la combinatoire en cause est synaptique, c'est-à-dire dissimulé dans la forme verbale injonctive. Mais quoique incorporé, il demeure opérateur de la tension « promener » et terme d'aboutissement de cette tension, c'est-à-dire à la fois comme "promenant" et "promené" : le résultatif "promené" étant introduit par coréférence dans l'opératif "promenant".

La coréférence personnelle dans le lecte des apprenants semble rejeter toute flexion de la personne résultative, refusant de se dénouer dans la situation d'actualisation imposée par le contexte d'énonciation. La comparaison interlinguistique L1 (langues congolaises) et L2 (français) peut aider à mieux comprendre les difficultés d'acquisition de la réflexivité en français L2. La construction réflexive en langues congolaises pose la résultativité précoce d'un morphème réfléchi unique (infixe) associé aux six préfixes personnels : *nami-*, *omi-*, *ami-*, *tomi-*, *bomi-*, *bami-* (Lingala). En considérant le répertoire linguistique de l'apprenant congolais, le problème semble se poser en termes de passage d'un système flexionnel à morphème réflexif unique non déclinable à un système à morphème réflexif déclinable. Les apprenants semblent encore s'appuyer davantage sur la L1 dans le développement syntaxique de la réflexivité en français.

4.2. Résultatativité concluante de type N₁/ N₂

La résultativité concluante de type N₁/N₂, non référée au sujet d'énonciation, atteste l'aptitude du verbe recteur à extrapoler sa tension sur deux arguments régis. Cette double complémentation verbale discrimine dans la variété cible un objet primaire, référé directement à la sémantèse du verbe, et un objet secondaire, évoqué au moyen d'une opérativité prépositionnelle. Une telle représentation de la relation sémantico-syntaxiques correspond à la structuration V – N₁ [-humain] – Prép. – N₂ [+humain] de la double transitivité du verbe en français central. Les deux objets directs de la structure se distinguent néanmoins par les traits -humain (inanimé) +humain (animé), et l'objet +humain clôtüre la tension verbale comme élément postposé à l'objet -humain en syntaxe régulière.¹⁴

L'expression de la double complémentation verbale chez les apprenants modifie la disposition argumentale en zone d'effection. L'ordre des arguments est simplement interverti : l'objet +humain dépouillé de la médiation prépositionnelle est posé comme élément d'avant et l'objet -humain comme aboutissement final de la tension verbale. La réorganisation de la sémantèse verbale présente une nouvelle structuration inversée de type V – Prép Ø – N₂ [+humain] – N₁ [-humain]. La projection du verbe *donner* dans les combinatoires ci-après relevés dans le corpus de français parlé, en est une illustration :

- qu'est-ce que ça coûte de donner la famille de ton mari une assiette de nourriture (La réconciliation : 58-59)
- un albinos -- je ne souhaite pas ça monsieur - qu'il aille ailleurs -- ça c'est donner les gens la malchance (Un rêve de fraternité : 65)

L'effacement explicite de la préposition modifie la construction du verbe *donner* dans sa sémantèse et le rend apte à sélectionner directement ses deux arguments en posant l'objet N₂ [+humain] comme tête d'effection :

¹⁴ Rendu sous la forme économique de pronom clitique, l'objet + humain dissimule la particule de complémentation et peut alors occuper une position d'avant par rapport à l'objet -humain lexicalisé.

- donner	Ø	la famille du mari	une assiette de nourriture
		$\left[\begin{array}{c} \text{personne cardinale 1,} \\ \text{bénéfactif du procès} \\ N_2 \text{ [+humain]} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{c} \text{personne cardinale 2,} \\ \text{résultatif du procès} \\ N_1 \text{ [-humain]} \end{array} \right]$
- donner	Ø	les gens	la malchance
		$\left[\begin{array}{c} \text{personne cardinale 1,} \\ \text{bénéfactif du procès} \\ N_2 \text{ [+humain]} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{c} \text{personne cardinale 2,} \\ \text{résultatif du procès} \\ N_1 \text{ [-humain]} \end{array} \right]$

La double transitivité directe est aussi relevée dans l'expansion du verbe *acheter*. La tension de ce verbe dans les combinatoires injonctives « *va acheter votre oncle les poissons salés au marché* », « *va acheter tonton le jus là* » relevées dans les deux corpus écrit et oral, trouve son terme dans deux arguments effectifs directement référées à la sémantèse de ce verbe :

- Il y avait la bagarre en route. J'arrive le grand-père me dit va acheter votre oncle les poissons salés au marché. (C4, E165)
- en fait monsieur la famille c'est seulement la nourriture - dès que un vient - é - ta nourriture est là hein - un tel éé - va acheter tonton le jus là - ah tu vois seulement les dents dehors - ha la femme du grand frère est gentille hein (La réconciliation : 175)

Le bénéfactif du procès dans les deux combinatoires ("*votre oncle*" et "*tonton*") qui, dans la variété cible serait amené par la médiation de la préposition "à", est immédiatement rendu incident au verbe.

L'objet N₂[+humain] peut subir une cliticisation dans les constructions des apprenants. La personne clitique convoquée est sélectionnée dans le paradigme des pronoms objet direct, continuant ainsi la neutralisation de la préposition dans l'évocation du destinataire du procès :

- y a qui - dès qu'elle entend cococo à la porte - elle va regarder par la fenêtre -- si c'est la famille du mari - allez - elle va cacher la nourriture dans la chambre -- est-ce que c'est elle qui achète ça -- on la donne seulement l'argent - mais elle fait le fier avec ça comme si c'est elle-même qui travaille ça (La réconciliation, 61-62)
- mais c'est compliqué - malgré ça - ééé - ils vont toujours parler contre toi ô l'argent là c'est seulement notre frère qui la donne ça non (La réconciliation, 164)
- c'est vrai monsieur - j'habite avec le petit frère du mari de ma grande sœur mais lui le matin quand il n'a pas encore pris le petit déjeuner - tu vois seulement le front fermé là - mais dès qu'on le donne l'argent pour aller acheter les pains - oh tu vois là seulement il commence à danser - ces gens là c'est toujours comme ça monsieur (La réconciliation, 75)

- donc tu vas dire quoi -- si mon neveu a faim - il a faim - il faut qu'on le donne à manger parce que si moi je ne suis pas là c'est lui qui me remplace (La réconciliation, 90-91)

Les verbes *dire* et *flanquer* subissent le même réaménagement de la sémantèse. La double complémentation directe met face à face deux objets : l'un de type [+ humain] cliticisé et l'autre de type [-humain] présentés en expansion nominale. Il en découle des constructions immédiates du genre « *je la dis...que...* », « *tu la dis des vérités* », « *tu la flanques des vérités* » :

- non - monsieur je crois que les gens là ils exagèrent - surtout les belles-sœurs - elles veulent seulement commander - c'est comme si c'est elle qui est la reine quoi - moi ça ne passe pas - quand c'est comme ça - je la dis directement que ici là c'est moi la femme - et personne ne peut m'écraser quoi - en tout cas si elle n'est pas d'accord tant pis pour elle quoi (La réconciliation : 32-33)
- alors comme ça monsieur - si tu la dis des vérités - elle est fâchée - elle va raconter partout - ô la femme là est mauvaise (La réconciliation : 40)
- il vient mfien mfien mfien j'ai faim - yi - et si tu la flanques des vérités - allez - foto foto -- siaaa (La réconciliation 105-106)

Les combinatoires en cause résument le destinataire du procès (*la belle-sœur*) par le pronom clitique direct *la*, dont la morphologie signale une modification intervenue dans la catégorie lexicale du verbe. Cette proforme est construite par analogie au genre féminin contenu dans le syntagme nominal *la belle-sœur* :

- tu la dis des vérités → tu dis Ø la belle-sœur des vérités
- tu la flanques des vérités → tu flanques Ø la belle-sœur des vérités

Le verbe *servir* présente en position de sortie la même structuration argumentale de deux objets directs inscrits dans le droit fil du verbe :

- moi quand y a pas assez la nourriture je te dis que la nourriture est finie - maintenant si tu veux te fâcher fâche-toi - le ciel ne va pas tomber - hââ - c'est parce que quand ils viennent - ces gens-là l'idée c'est seulement la nourriture - en tout cas quand tu les sers la nourriture à table en tout cas ils sont très contents - mais si tu dis ô y a pas la nourriture - tu vois seulement la mine commence à changer - - mais avec eux - même si tu donnes tu donnes tu donnes - hééé - fin des fins tu seras toujours mauvaise (La réconciliation : 69)
- donc c'est pour ça que tu ne veux pas les servir la nourriture - même si ils disent que tu es mauvaise - toi donne seulement - d'abord la nourriture c'est quoi - c'est rien - au lieu de discuter les choses bêtes comme ça (La réconciliation : 73)

Les deux arguments ("*les*" et "*la nourriture*") sont les points d'aboutissement d'une tension extrapolée directement sur l'effection même si la ressource syntaxique offre la possibilité d'une discrimination en type [+personnel] et [-personnel]. On peut expliciter ainsi l'évocation directe des deux régimes :

- tu les sers la nourriture → tu sers Ø les beaux-parents la nourriture
- tu ne veux pas les servir la nourriture → tu ne veux pas servir Ø les beaux-parents la nourriture

L'ordre des arguments est simplement interverti : l'objet +humain dépouillé de la médiation prépositionnelle est posé comme élément d'avant et l'objet -humain comme aboutissement final de la tension verbale. La réorganisation de la sémantèse verbale présente une nouvelle structuration inversée de type V – Prép Ø – N₂ [+humain] – N₁ [-humain], calquée sur le répertoire linguistique immédiat (L1). Le verbe doublement transitif a, en langues congolaises, la propriété prédicative d'évoquer deux arguments régimes (simplement différenciés par les traits +humain, -humain) sans poser nécessairement la médiation d'une opérativité prépositionnelle :

- | | | | | |
|-------------------|--------------|---|---|----------------------|
| - va acheter | Ø | votre oncle
N ₂ [+humain] | le poisson salé
N ₁ [-humain] | au marché (Français) |
| - kende kosombela | nəkɔ na bino | N ₁ [+humain] | likayabo
N ₂ [-humain] | na zando (Lingala) |

Cette structuration du répertoire de l'apprenant en français L2 peut être capitalisée pour créer une dynamique vers la variété cible, en l'utilisant comme entrée didactique d'une étude contrastive visant à développer des compétences sur les contraintes distributionnelles des arguments en zone d'effection.

Conclusion

Les mécanismes acquisitionnels de la catégorie de la personne verbale en contexte institutionnel d'apprentissage révèlent, chez les apprenants parvenus à leur dixième année de scolarité réglementaire, un processus de grammaticalisation dans le cheminement vers de la variété cible. Ils ont dépassé le stade du lecte de base et ont atteint un niveau avancé de la structuration autour du verbe fléchi (StrVflé), mais ils développent encore plusieurs aspects de la morphologie verbale en situation, comme en témoignent les surgénéralisations et les restructurations en termes d'intrusion de la catégorie nominale du genre dans la morphologie de la personne et de mise en incidence morphologique de la forme verbale à l'objet lexicalisé ou grammaticalisé. En zone d'effection, le répertoire de l'apprenant est meublé des propriétés prédicatives des langues congolaises. Le processus relationnel instauré par les apprenants gèle le morphème réfléchi à l'état virtuel de formalisation et pose une double complémentation directe de type V – Prép Ø – N₂ [+humain] – N₁ [humain]. Il est possible, à ce stade de développement du lecte, d'activer le niveau de l'opérateur compétent (attendant à la variété cible) dans un contexte didactique contrastif d'intégration des acquis en situation et de mobilisation des ressources cognitives.

Bibliographie

- BARTNING, I. (1998). « Procès de grammaticalisation dans l'acquisition des prédications verbales en français parlé », in *Travaux de linguistique*, n° 36, 223-232.
- BENAZZO, S. (2005). « *Le développement des lectures d'apprenants et l'acquisition de la portée à distance en L2* », Aile 23.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1981). « La complémentation verbale : valence, rection, associés. », *Recherches sur le français parlé*, 3, 57-98.
- BÜHLER, K. (1965). *Sprachtheorie - Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Stuttgart, Fischer.
- DELOFEU, J. (1991). « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale », *l'Information Grammaticale*, 50, 19-23.
- GHIGLIONE, R et BLANCHET, A. (1991). *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod, 1991, p. 53.
- GUILLAUME, G. (1964). *Langage et science du langage*, Paris - Québec, A.-G. Nizet et PUL.
- HEGER, K. (1965). « Personale Deixis und grammatische Person », *ZRPh* 81, 1965, 76-97.
- KLEIN W. (1989). *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin.
- LE BOTERF (1994). *De la compétence*, Paris, Les Editions d'organisation.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2005). « La rection verbale en français parlé au Congo : appropriation linguistique des scolarisés basilectaux », *Cahier du Gresi (Groupe de Recherches en Sémantique et interprétation)*, Revue annuelle du Département de langue et littérature française, FLSH, Université Marien Ngouabi, n° 2, 2005, 53-75.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2007). « Flexion verbale et transitivité en français écrit et parlé des apprenants congolais : alignement morphologique et sémantico-syntaxique sur les anciens états du français », *Cahier du Gresi (Groupe de Recherches en Sémantique et interprétation)*, Revue annuelle du Département de langue et littérature française, FLSH, Université Marien Ngouabi, n° 4, 2007, 55-72.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A.-F. (2009). *La personne verbale en français écrit et parlé au Congo : étude morphosyntaxique systématique et modélisations en fin de cycle de grammaire*, thèse de doctorat unique dirigée en cotutelle par les Professeurs Edmond BILOA de l'Université de Yaoundé 1 et Mukala Kadima NZUJI de l'Université Marien Ngouabi, 523 p.
- MBULAMOKO NZENGE (1978). *Verbe et personne*, PUZ, 2^e édition, 3^e trimestre.
- MELIS L. (1980). *La voix pronominale*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1980.
- MEYERSON, I. (dir.) (1973). *Problèmes de la personne* - Colloque du Centre de Recherches en psychologie comparative de la VI^e Section de l'Ecole Pratique

des Hautes Etudes de la Sorbonne, tenu du 29 septembre au 3 octobre 1960, Paris/La Haye, Mouton & CO.

- MOIGNET, G. (1981). *Systématique de la langue française*, ouvrage posthume publié par les soins de Jean Cervoni, Kerstin Schlyter et Annette Vassant sous la direction de Georges Straka, avec le concours du Centre National de Recherche Scientifique, Paris, Editions Klincksieck.
- NOYAU, C. (1997). dans Claire Martinot, ed, « Processus de grammaticalisation dans l'acquisition des langues étrangères : la morphologie temporelle », *L'acquisition de la syntaxe*, Besançon, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 63, 223-252.
- NOYAU, C., (1998). « Le développement de la temporalité dans le récit : processus de morphologisation et construction du texte », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata (SILTA)*, XXVII/1, 111-132.
- RIEGEL, M. et al. (2004). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 3^e édition « Quadrige ».
- SPRINGER, C. (2002). « Évaluation de la compétence et problématique de l'acquisition en L2 : Préliminaires pour une définition de profils prototypiques de compétence en L2 », *Marges linguistiques – M.L.M.S.*
- TESNIERE, L. (1959). *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WANDRUSZKA, M. (1970). « Nos langues : structures instrumentales, structures mentales », in : *Actes du colloque international de linguistique et de traduction*, Montréal, 30 septembre - 3 octobre 1970, META, Journal des traducteurs, mars-juin 1971, 7-16.
- WILMET, M. (2007), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Edition De Boeck Université, 4^e édition.